

FICHE D'ACTEUR PLAN VERT

Partageons nos bonnes pratiques de Développement Durable

Plan Ecolum 1 & 2

Thème et objectif

Finalité : Mettre en œuvre une action expérimentale visant à réduire de 30% la consommation d'énergie pour l'éclairage extérieur du campus de Nanterre
Le second objectif du projet est de changer l'image et l'usage du campus en améliorant sa visibilité, en créant une identité et en améliorant la qualité de vie, le confort et la sécurité.

Projet lancé en 2008

Défis de la stratégie Nationale de Développement durable concernés

Défi n°4 : **Changement climatique et énergie**

Constat

Il a été mis en évidence que sur les 30 hectares qui composent le campus, l'éclairage était parfois très vétuste ou inadapté et peu présent dans certaines zones notamment à proximité des résidences universitaires : seulement 20 % des espaces étaient éclairés la nuit. Ce manque de fonctionnalité empêchait tout usage nocturne du campus et nuisait à son image

Action(s) réalisée(s)

Les deux premières tranches du programme ont été réalisées en 2010 sur le campus. L'architecte en charge du projet a réalisé un diagnostic et proposé des programmes d'action s'appuyant sur 2 points :

- le remplacement des sources lumineuses existantes par des sources à iodures métalliques très performantes (économie ~57% sur la consommation)
- L'utilisation de la solution Lubio de Schneider Electric qui permet de gérer l'éclairage extérieur à distance (allumage/extinction, réduction de luminosité au cœur de la nuit), permettant d'atteindre une réduction globale de 69% des consommations.

Acteurs impliqués

- Action initiée et pilotée par la division Patrimoine de l'université Paris Ouest Nanterre la Défense avec l'appui du service des grands travaux du MESR

Résultats et perspectives

Les bénéfices apportés sont :

- Un bon niveau d'éclairage, au bon endroit, au bon moment
- 69% de réduction des consommations énergétiques sur la zone équipée, se traduisant par une réduction de 5% de la consommation annuelle du campus.
- Augmentation de la durée de vie des lampes, réduction de la maintenance
- Amélioration de la sécurité et du confort des personnes
- Économies prévues sur 20ans : 600Tonnes CO2, évitées, 6Gwh, 480000€

Ce document est édité par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et le Ministère des affaires étrangères et européennes dans le cadre du dialogue entre acteurs de la société civile.

Contenu sous la seule responsabilité des auteurs – Avril 2012